

## Bourse de lycée- Vérification de ressources année scolaire 2022-2023

La demande de vérification de ressources est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Partie à conserver

### Notice d'information

#### Quand faire une demande de vérification de ressources ?

La demande de vérification de ressources intervient dans les cas suivants <sup>1</sup> :

- Redoublement
- Changement d'orientation
- En cas de modification de la situation du bénéficiaire de la bourse depuis l'année de référence qui entraîne une diminution ou une augmentation des ressources.

Cette vérification intervient en cas de redoublement et changement d'orientation. Elle peut être effectuée à la rentrée suivante à la demande du bénéficiaire en cas de changement de situation.



*La demande de vérification de ressources peut entraîner la diminution de votre échelon voire conduire à la perte du bénéfice de la bourse en cas d'augmentations de revenus.*



#### Comment faire ma demande de vérification de ressources ?

1. Remplissez les pages 2 à 4 de ce formulaire ;
2. Rassemblez les documents justificatifs suivants :
  - votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021
  - un relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN) à votre nom
  - certificat de scolarité ou attestation d'inscription au CNED si vous l'avez déjà

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez actuellement en <b>concubinage</b>	- <b>Votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 ainsi que l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021 de votre concubin</b>
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est <b>désormais à votre charge</b> et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la <b>tutelle</b>	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur <b>et</b> une attestation de paiement de la CAF <b>ou</b> - De la décision du conseil de famille <b>et</b> une attestation de paiement de la CAF

1. Article D. 531-22 du Code de l'éducation



**Votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire de pacs est :**

la mère de l'élève       le père de l'élève       autre

Son nom de naissance : \_\_\_\_\_

Son nom d'usage (si différent) : \_\_\_\_\_

Son prénom : \_\_\_\_\_

Son adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :   1  1  1  1  1        Commune : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone :  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  1  

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Exercez-vous une activité professionnelle ?       Oui       non

Profession : \_\_\_\_\_

**Les personnes à charge du foyer :**

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes **trompé**, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de vérification de ressources. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, **vous ne serez pas sanctionné** <sup>1</sup>.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi** <sup>2</sup>.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.



Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) :

la mère

le père

autre personne en charge de l'élève

Le :   /  /  M M  /  A A  A A  

signature :

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, recalculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr). Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil). Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

### Cadre réservé à l'administration

#### Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu

Oui  Non

Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)

Oui  Non

Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)

Oui  Non

Attestation de paiement de la CAF

Oui  Non

Autre : \_\_\_\_\_

Charges et ressources : Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_ Ressources : \_\_\_\_\_